

Le Burundi exhorté à profiter des opportunités offertes par l'EAC

Arrib News, 12/09/2014 – Source Xinhua – L'ONG burundaise, Parole et Action pour le Réveil des Consciences et l'Évaluation des Mentalités (PARCEM), estime que le Burundi ne semble pas profiter des opportunités qu'offre son adhésion à la Communauté Est-Africaine (East african community - EAC) depuis 2007. "Actuellement, le Burundi ne semble pas profiter des opportunités qu'offre son entrée au sein de la Communauté Est-Africaine et les raisons qui militent pour cette position se retrouvent dans l'actuelle stratégie de l'intégration régionale. C'est notamment l'insuffisance de l'appropriation nationale et la faiblesse des capacités institutionnelles", a affirmé le président de l'organisation Faustin Ndikumana lors d'une rencontre avec la presse vendredi.

Il a indiqué que l'insuffisance de cette appropriation nationale est expliquée par "le niveau élevé des décisions et protocoles régionaux qui ne sont pas encore pleinement intégrés dans les stratégies de développement national". Les autres éléments qui expliquent l'insuffisance de cette appropriation nationale sont le manque d'attention accrue à accorder à l'intégration régionale dans les plans nationaux et une faible exploitation des acquis par les citoyens, la société civile et le secteur privé, qui résulte notamment de leur insuffisante participation à l'élaboration des textes et programmes d'intégration régionale et partant de la méconnaissance par ces acteurs de leurs droits. Il y a aussi un faible niveau de coordination de l'intégration de la part du ministre à la Présidence chargée de la Communauté Est-Africaine, le manque de suivi-évaluation de cette intégration, une faible collaboration entre ledit ministre et le secteur privé, un manque de moyens humains et financiers suffisants pour soutenir l'intégration. Pour Faustin Ndikumana, cela a pour effet "la suspension des fois de participation dans les différentes réunions à l'échelle régionale ou le manque de capacités nécessaires de négociation des protocoles". Un autre facteur limitatif à l'intégration effective du Burundi à l'EAC est le manque criant de l'énergie malgré les nombreux avantages comparatifs et les forces qu'offre le pays à savoir entre autres la biodiversité du lac Tanganyika, le potentiel agricole, la palmeraie à huile, les meilleurs fruits tropicaux, le potentiel touristique, le sucre et le textile de même que le Burundi est une plaque tournante de la sous-région pour les services. "Cela limite les effets positifs de l'intégration sur notre économie", a affirmé Faustin Ndikumana.